

Éolien en mer : un timide soutien d'Emmanuel Macron aux parcs au large d'Oléron



Emmanuel Macron lors de son discours aux Assises de l'économie de la mer, à l'espace Encan, à La Rochelle, ce mardi 4 novembre. © Crédit photo : XAVIER LÉOTY / SUD OUEST

Par [Jean-Denis Renard](#)

Publié le 04/11/2025

Intervenant vedette des Assises de l'économie de la mer à La Rochelle, le chef de l'État a indiqué que le gouvernement travaillait à relancer les projets oléronais. Sans plus de précisions. Les acteurs de la filière espéraient plus

Si Jules Nyssen devait attribuer une note au discours d'Emmanuel Macron, ce mardi 4 novembre lors des Assises de l'économie de la mer à La Rochelle, il opterait sans doute pour la moyenne. Sans enthousiasme. « Nécessaire mais pas suffisant », lâche le président du Syndicat des énergies renouvelables en réaction aux propos du chef de l'État sur l'éolien en mer.

Les acteurs de la filière estiment qu'une relance s'impose depuis que le gouvernement, le 24 septembre, a déclaré infructueux - faute de candidats - l'appel d'offres sur la construction et l'exploitation du parc éolien Oléron 1. Cet équipement serait calibré pour délivrer une puissance d'un gigawatt à quarante kilomètres des côtes de l'île d'Oléron, en Charente-Maritime. Quelques semaines plus tôt, Oléron 2, un second parc à réalisation plus lointaine, avait été retiré d'un autre appel d'offres.

« Le gouvernement est en train de travailler pour qu'on puisse remettre la copie sur la table », s'est borné à dire Emmanuel Macron, sans plus de détails sur le sort que l'État réserve au Sud-Atlantique - les côtes de la Nouvelle-Aquitaine. Ardent promoteur des projets dans les eaux de la région, Alain Rousset, le président (PS) de la Nouvelle-Aquitaine, se fend d'une analyse balancée. « L'idée de relancer est une bonne chose. Mais il y a un point que le président de la République n'a pas soulevé et qui peut être inquiétant, c'est le prix de rachat de l'énergie. C'est pour ce motif qu'aucun industriel ne s'est positionné sur l'appel d'offres », esquisse-t-il.

« On a besoin d'une volonté politique »

Le prix de rachat correspond au prix garanti sur lequel l'industriel adjudicataire pourrait compter pour vendre l'électricité produite par ses éoliennes. Pour Oléron 1, le cahier des charges le fixait à 100 euros le mégawattheure (MWh). Trop faible, selon les connaisseurs. « À Oléron 1, il y a la profondeur, de l'ordre de 70 mètres, et la nature difficile des sols, qui nous obligerait à aller chercher encore plus bas. Ce serait très cher », risque l'un d'eux sous couvert d'anonymat.

« L'État a demandé aux industriels d'expliquer les raisons pour lesquels il n'y a pas eu de candidats. On a alerté à tous les niveaux, j'espère qu'on va être entendu. On a à la fois besoin de cette écoute et d'une volonté politique de relance de l'éolien en mer dans le contexte politique actuel où les dossiers ont tendance à traîner », juge Marc Hirt, le directeur général France d'Ocean Winds, une coentreprise fondée par le Portugais EDP Renewables et par le Français Engie qui construit deux parcs, au large de Dieppe / Le Tréport (Seine-Maritime) et de Noirmoutier (Vendée).



Les embases d'éoliennes en mer à La Rochelle Port Atlantique, en mai 2021.

XAVIER LÉOTY / ARCHIVES « SO »

Selon celui-ci, la Charente-Maritime ne risque pas d'être abandonnée en raison des difficultés techniques sur ses parcs en projet, difficultés qui entraînent des surcoûts et requièrent donc un prix de rachat de l'électricité supérieur à la moyenne. « Il resterait très compétitif par rapport aux autres énergies. Et très acceptable si l'on considère l'impact local d'un tel projet et le gain qu'il représente pour la transition écologique », renchérit-il.

Des procédures très longues

Aymeric Ducrocq, le directeur énergies marines renouvelables d'EDF power solutions - qui exploite notamment le parc au large de Saint-Nazaire, en Loire-Atlantique - identifie d'autres causes au coup de mou de la filière en France. « Le temps des procédures est infiniment trop long. On assiste aussi à une inflation des garanties bancaires. Dès que vous êtes lauréat d'un projet, vous devez immobiliser une caution bancaire de plusieurs dizaines de millions d'euros, ça devient déraisonnable », a-t-il souligné lors d'une table ronde organisée dans l'après-midi à l'espace Encan, qui accueille les Assises.

Dans le concert des promoteurs de l'éolien au large d'Oléron, on n'a pas eu l'occasion d'entendre les opposants à OL 1 et OL 2. « Normal, je n'ai pas été convié », déplore Christophe Sueur, le maire de Saint-Pierre-d'Oléron, joint au téléphone. L'intéressé est l'un des élus de l'île qui se battent contre le projet au sein du collectif Nemo (Non à l'éolien marin à Oléron et à ses extensions).

« On aurait pu venir et présenter un argumentaire rationnel qui démontre qu'Oléron 1 est une aberration sur un triple plan financier, technique et environnemental. Tout ceci est attesté par des études sérieuses menées par des scientifiques, des ingénieurs... On ferait mieux d'acter cet échec et de repartir de zéro sur d'autres projets. Je constate que le dossier est en stand-by mais nul doute que s'il repart, nous repartirons au combat nous aussi ». Le propos a des allures de promesse.